

COMMUNE DES ORRES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-011

SEANCE du 22 février 2024

Convoqué le 15 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux du mois de février, le Conseil municipal de la commune des Orres s'est réuni en séance ordinaire en Salle du Conseil municipal (Mairie – 2 rue Dessus Vière – 05200 Les Orres) sous la présidence de Monsieur Pierre VOLLAIRE, Maire.

Membres en exercice : 14

Membres présents : 09

Résultat du vote :

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstentions : 00

Présents : Mmes BOU Suzanne, ROUX Chantal, MM. AUBERT Sébastien, BONNAFFOUX Sébastien, CEAS Benoît, LAGIER Robert, MEYSSIREL Bernard, NOEL Hervé, VOLLAIRE Pierre.

Absents : M. LAURENS Ludovic

Pouvoirs : Mme CHOSSAT Martine à M. NOEL Hervé, Mme FORME Sonia à Mme ROUX Chantal, M. MEGARNI Stéphane à M. LAGIER Robert, M. MEYSSIREL Cédric à M. BONNAFFOUX Sébastien

Secrétaire : Mme ROUX Chantal

DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT POUR LE PROJET DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-STATION LES ORRES 1650

Considérant le projet de requalification des espaces publics du centre station Les Orres 1650, labellisé Architecture Contemporaine Remarquable, qui a pour objectif de redonner à cet espace attractivité et cohérence, tout en assurant son accessibilité,

Considérant qu'une demande de subvention d'investissement peut être sollicitée au titre des enveloppes d'intérêt départemental, compte tenu de l'attractivité territoriale apportée par ce projet pour des équipements touristiques de qualité, et la valorisation du patrimoine architectural classé du Centre Station des Orres que cette requalification apportera,

Considérant que le montant de ce projet s'élève à 1 237 500 € HT,

Vu le plan de financement ci-après pour la requalification des espaces publics du Centre Station Les Orres 1650 :

FINANCEUR	MONTANT (€HT)	%
ETAT (DETR)	495 000 €	40 %
Conseil Départemental des Hautes-Alpes	371 250 €	30 %
Commune des Orres (Autofinancement)	371 250 €	30 %
TOTAL	1 237 500 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de requalification des espaces publics du centre station Les Orres 1650 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'investissement auprès du Conseil Départemental des Hautes-Alpes au titre des enveloppes d'intérêt départemental ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Busé de réception en préfecture
005-210500989-20240222-2024-011-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Pierre VOLLAIRE



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif (dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat).*